

Anvers, le 4 décembre 2020

Notre réf. I/BR/00091/20.157/PBR
Objet COVID 19

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, l'épidémie de coronavirus COVID-19 connaît une propagation d'une ampleur exceptionnelle, et l'épidémie a été officiellement reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une pandémie depuis le 11 mars 2020.

Les effets de cette pandémie, qui comprennent l'endiguement, les restrictions sur les voyages d'affaires et les mesures de protection prises par les autorités publiques belges et étrangères, ont un impact important sur notre organisation et les ressources consacrées à l'exécution de nos contrats.

Les conséquences que nous subissons sont de plusieurs ordres.

Compte tenu de la situation actuelle, l'entreprise met en place le télétravail/travail à domicile qui a un impact sur le fonctionnement de nos équipes et rend plus difficile l'exécution de certaines tâches, y compris les activités sur site.

Les mêmes difficultés peuvent être attendues de nos partenaires et sous-traitants avec des conséquences similaires.

L'impact des mesures susmentionnées, et leurs effets combinés, peuvent mettre l'entreprise dans une position où il est matériellement ou substantiellement impossible d'exécuter nos obligations dans les délais contractuels.

Nous souhaitons vous tenir informés et vous assurer que nous faisons néanmoins tout notre possible pour réduire cet impact sur vos projets.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jon Kemp
Gestionnaire opérationnel

Patrick Bruggemans
Directeur Général

Experts in water

Van Immerseelstraat 66
B 2018, Anvers
Belgique
www.imdc.be

Tél +32 3 270 92 95
E-mail: info@imdc.be
RPR Antwerpen

BNP: BE63 2200 4946 7208 – BIC: GEBABEBB
KBC: BE66 7330 0958 4943 – BIC: KREBEBB
VAT/BTW BE 0422 376 305

